

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES  
DU PAYS D'HURIEL  
6 rue des Calaubys - 03380 HURIEL  
Réunion du 6 mai 2024**

L'an deux mil vingt-quatre, le six mai à dix-huit heures, à la salle des fêtes de Saint-Palais, les membres de la Communauté de Communes du Pays d'Huriel se sont réunis sous la Présidence de Monsieur Jean-Elie CHABROL.

Date de convocation : 29 avril 2024

Délégués en exercice : 28

Délégués présents : 23

Etaient présents : Mesdames et Messieurs : COULANJON J., DESSALLES N., DUBREUIL A., CHEMINET JL., LECLERC C., DAUGERON D., ABRANOWITCH S., TABOURET V., CHABROL JE., DEFFONTIS S., BOURICAT G., DUNEAUD JL, VERMEZ N., COFFIN D., DESAGES H., NOWAK P., ROUYAT H., ROLIN S., LAMY R., ANTONIOTTI L., JACQUOT C., PETIT E., PALLIOT JM.

Délégués excusés : DOUSSET B., MANGERET C (pouvoir à A. DUBREUIL), CHARRET T. (pouvoir à C. LECLERC), AVELINE P. (pouvoir à JE. CHABROL), PENAUD JP. (pouvoir à S. ABRANOWITCH), NAQUET C. (pouvoir à G. BOURICAT), DUMONTET B.

**Recrutement de surveillants de baignade – Baignade biologique**

Le Président rappelle que le site de la Baignade biologique d'Herculat ouvrira ses portes en continu à partir du 29 juin 2024 et que 2 candidatures ont été sélectionnés par la commission du personnel. Compte tenu de la difficulté à trouver du personnel qualifié pour ces postes, il a été proposé aux 2 jeunes étudiants sélectionnés de leur rembourser le montant de leur BNSSA.

Le Conseil Communautaire, après en avoir débattu, décide à l'unanimité :

- ✓ de recruter sur des contrats saisonniers de 35 heures du 29 juin 2024 au 20 août 2024 deux surveillants de baignade titulaires du BNSSA au grade d'éducateur territorial APS principal 2<sup>ème</sup> classe 5<sup>ème</sup> échelon,
- ✓ de leur rembourser le cout de leur BNSSA.

Pour copie conforme,  
Huriel, le 13 mai 2024  
Le Président,  
Jean-Elie CHABROL

